

**CIRCULAIRE 031-20**

Le 28 février 2020

**Suspension de la négociation des instruments dérivés sur actions le 27 février 2020**

Le 27 février 2020, peu avant 14 h (HNE), TMX a subi une interruption de marché qui a touché tous les marchés d'actions : la Bourse de Toronto (TSX), la Bourse de croissance TSX (TSXV) et la Bourse Alpha TSX (Alpha). Pour obtenir plus de renseignements sur cet incident, veuillez lire le [communiqué de presse](#) publié par TMX.

Par conséquent, la Bourse de Montréal (MX) a décidé de suspendre la négociation de tous les instruments dérivés sur actions et de les placer en état de préouverture à 13 h 59 (HNE). Cette décision a été prise afin de préserver l'intégrité des marchés et d'assurer une négociation juste et ordonnée à la MX étant donné l'indisponibilité des sous-jacents de ces produits sur la bourse principale où ils sont négociés.

En raison de l'interruption des activités à la TSX pour le reste de la séance de négociation, la suspension de la négociation à la MX est aussi restée en vigueur et les instruments concernés sont demeurés dans l'état de préouverture pour le reste de la séance.

Tous les instruments étaient disponibles pour la négociation à l'ouverture des marchés selon l'horaire habituel le 28 février 2020.

La MX revoit et améliore régulièrement ses procédures en réponse à de tels événements.

Gladys Karam  
Directrice, dérivés sur actions